

Architects of Wealth

INDOSUEZ ALLOCATION 30

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

DU 30/12/2022 AU 29/12/2023

TABLE DES MATIERES

1 - Informations relatives à la performance	3
2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille.....	3
3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe	9
4 - Information sur les frais de gestion variables	10
5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance et sur la taxonomie européenne	10
6 - Information sur la sélection et l'évaluation des intermédiaires dans le cadre du service d'aide à l'investissement.....	10
7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.....	12
8 - Commission de mouvement sous-conservateur.....	12
9 - Information sur la politique d'exécution de la Société de Gestion.....	12
10 - Calcul du risque global.....	14
11 - Politique de rémunération.....	15
12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice	15
13 - Swing pricing	15
14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fonds exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées.....	16
15 - Distribution	16
16 - Instruments financiers dérivés	16
17 - Instruments techniques de gestion efficace	16
18 - Instruments SFTR.....	17
19 - Informations Fiscales	17
20 - Politique de gestion des risques.....	17
21 - Information sur le montant total de l'engagement	22
22 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2023.....	22
23 - Avis aux porteurs	22

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

1 - Informations relatives à la performance

Part C

Du 30/12/2022 (VL = 35,24 EUR) au 29/12/2023 (VL = 36,77 EUR), le fonds réalise une performance de 4,34 %.

Part D

Du 30/12/2022 (VL = 34,10 EUR) au 29/12/2023 (VL = 35,58 EUR), le fonds réalise une performance de 4,34 %.

L'indice de référence du fonds affiche une performance de 5,37 % sur la même période.

Cette performance est calculée sur la base des VL publiées en cohérence avec la performance affichée dans le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille

Stratégie de gestion et mouvements

Dans le contexte macro-économique décrit dans le commentaire de gestion mensuel, le gérant a mis en œuvre une stratégie de gestion qui l'a conduit à réaliser les mouvements suivants :

SENS	VALEUR	ISIN	DATE	MONTANT
ACHAT	CAP-EMK-ZEUR	LU0815114979	27/05/2023	2 546 432 €
ACHAT	BFT AUREUS ISR I C	FR0010599399	16/05/2023	2 159 625 €
ACHAT	AIEAC UETF DR C	LU1437018168	21/06/2023	2 072 698 €
ACHAT	ENHANCEDYIELD ST	IE0033758917	23/01/2023	1 887 652 €
ACHAT	AIEAC UETF DR C	LU1437018168	09/06/2023	1 594 140 €
ACHAT	ENHANCEDYIELD ST	IE0033758917	04/11/2023	1 510 583 €
ACHAT	AMU EUR LIQRAT SRI R	FR0013289386	28/09/2023	1 505 429 €
ACHAT	Amund MM Sh USD IVC	LU0567780803	10/12/2023	1 404 166 €
ACHAT	BFT AUREUS ISR I C	FR0010599399	09/07/2023	1 310 180 €
ACHAT	Capital Group EM Lcl	LU0815115356	23/01/2023	1 255 043 €

Janvier

Le mois de janvier a été marqué par un important rebond des principaux marchés actions. Le CAC 40, marqué par des publications de résultats supérieurs aux attentes de la part des entreprises industrielles et du luxe, a progressé de 9.4 % sur le mois. Au niveau européen, les principaux indices actions sont ressortis eux

CA Indosuez Gestion,

aussi en territoire positif, le MSCI Europe a gagné 6,7 % et l'Euro Stoxx 50, 9,7 %. Outre-Atlantique, le rebond du S&P 500 a été plus timide, notamment en raison d'une dégradation du climat des affaires comme en témoigne l'indice de confiance des consommateurs qui s'est établi à 107,1 contre 109 au mois de décembre ou encore la production industrielle qui a reculé de 0,7% ce mois-ci. Les taux ont reculé suite à la possibilité d'un adoucissement de la politique monétaire menée par la Fed en raison du recul de l'inflation aux États-Unis tombée à 6,5% sur un an.

Nous avons au cours du mois renforcé nos positions actions et taux dans le portefeuille suite à l'annonce de la réouverture de l'économie chinoise, à une amélioration des données macroéconomiques éloignant le risque de récession mondiale et à une confirmation du ralentissement de l'inflation. Sur la partie en actions, nous avons augmenté notre exposition, à la fois par des achats de contrats à terme sur Eurostoxx 50 et d'ETF sur les pays émergents. Au niveau sectoriel, nous avons initié une position sur les valeurs bancaires américaines qui sont toujours sous évaluées et ont connu en 2022 leur pire performance depuis 2008.

De même, nous avons initié un investissement sur les valeurs immobilières européennes suite à leur forte décote relative par rapport aux anticipations de baisse du marché physique immobilier. Sur la partie obligataire, la forte remontée des taux en 2022 a donné des niveaux de rendement attractif dans un contexte de baisse de l'inflation. Nous avons ainsi renforcé notre investissement sur les obligations de bonnes qualités de la zone euro ainsi que sur les dettes émergentes de devises locales qui devraient bénéficier de la baisse des taux d'intérêts américains et d'un probable reflux du dollar. Enfin nous avons réduit nos positions sur le dollar au profit du Yen et du Franc Suisse.

Février

Février a commencé avec le bal des banquiers centraux dont la volonté de ralentir le rythme des hausses de taux a été perçue comme un signal accommodant par les marchés qui avaient rallié à la suite des décisions de la FED et de la BCE d'augmenter respectivement leur taux de 25 et 50 bps. Cependant, tout au long du mois, la solidité des publications macroéconomiques sont venues contrecarrer les espoirs d'un pivot de l'institution monétaire des États-Unis au cours de l'année 2023. Ainsi, les principaux indices ont cédé du terrain avec un indice MSCI World à -2,4% tandis que l'Europe est le seul marché action à avoir enregistré des performances positives avec un Eurostoxx 50 à +1,9%. En Asie, l'essouement du thème de la réouverture sur les marchés et les inquiétudes géopolitiques liées aux tensions sino-américaines ont pesé sur les actions chinoises qui ont cédé 2,1% en février (contre -4,9% pour le MSCI Asie). Les chiffres décevants de l'inflation aux États-Unis et en Europe ont entraîné les taux de rendement à la hausse et des anticipations de durcissement des politiques monétaires.

Dans ce contexte, nous avons renforcé progressivement nos investissements sur les emprunts d'Etat américains à 2 ans et à 10 ans via des achats de contrats à terme. Les taux offrent désormais des rendements réels positifs.

Sur les actions nous avons conservé nos positions pour accompagner la hausse des indices boursiers mais en achetant des protections au travers l'achat d'options de ventes sur indice Eurostoxx 50 pour nous prémunir d'un retournement du marché pour un coût limité

Mars

Début mars, dans la lancée de solides publications macroéconomiques aux États-Unis, les marchés commençaient tout juste à acheter le scénario de la FED qui ne voyait pas de pivot avant 2024. Cependant, la faillite de la Silicon Valley Bank (SVB) le 10 mars est venu jeter un froid sur le système bancaire américain (et européen), remettant sur le devant de la scène un risque potentiel de récession et balayant les anticipations de taux d'intérêts plus élevés pour plus longtemps. Dans cet environnement de risque élevé, les marchés ont dans un premier temps corrigé avant de rebondir, les interventions des autorités financières ayant permis le

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agréée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

retour de l'accalmie. Le MSCI World a enregistré ce mois-ci une performance de 2,8%, tandis que l'indice Bloomberg Global Treasuries Aggregate a grimpé de 3,7% porté par le mouvement de « flight-to-quality ».

Lors de la baisse des marchés actions entraînée par la faillite de la banque américaine SVB et par les déboires du Crédit Suisse, nous avons pris nos bénéfices sur nos couvertures optionnelles sur l'indice Eurostoxx 50 mises en place le mois précédent.

Nous avons également, profitant du fort rebond de la volatilité sur le secteur bancaire européen, mis en place des stratégies de ventes d'options de vente.

Nous avons également vendu notre ligne sur le secteur défensif de la santé pour accroître nos positions sur les indices cœur de portefeuille (SP500 et EMU). En toute fin de mois, suite aux bonnes nouvelles macro et micro économiques sur la Chine, nous avons renforcé notre exposition aux actions chinoises.

Sur la partie obligataire, nous avons réduit notre exposition aux taux après la forte et rapide détente des rendements américains. Nous avons vendu une partie de nos futures sur emprunts d'Etats à 2 et 10 ans.

Enfin, nous avons initié une position sur une repentification de la courbe des taux américains au travers d'un ETF

Avril

Entre publications macro-économiques mitigées aux États-Unis, indicateurs encourageants dans l'empire du Milieu suite à la réouverture du pays, la baisse de l'inflation, le mois d'avril a été agité sur les marchés financiers. La décélération plus forte que prévu de l'activité dans les services (ISM) publiée outre-Atlantique a inquiété les investisseurs, qui espéraient voir un assouplissement monétaire de la Fed d'ici la fin de l'année. Sur le plan géopolitique, les tensions ont continué de s'intensifier alors que la Chine a entrepris des exercices militaires autour de Taïwan. Ainsi, malgré le rebond de son économie, le MSCI China a souffert de l'intensification de ces tensions. Du côté des hydrocarbures, la décision inattendue de l'Opep+ de réduire sa production (de plus de 1 millions de barils par jours) a provoqué une hausse des cours de l'or noir en début de mois avant de revenir sur ces niveaux pré-annonce. Le dernier jour du mois, le Brent s'échangeait à 78,4 \$ le baril

Dans ce contexte volatile, nous avons pris partiellement des profits sur les valeurs américaines via la vente de contrats futures SP500 pour les arbitrer vers des obligations de crédit court.

Sur la partie obligataire du portefeuille, nous avons constitué progressivement une position tactique sur une repentification de la courbe des taux américains qui devrait se produire d'ici à la fin de l'année sous les effets de la baisse de l'inflation et du ralentissement attendu de la croissance économique américain

Mai

A la fin du mois de mai, Républicains et Démocrates ont abouti à un compromis sur le relèvement du plafond de la dette américaine mettant fin à des semaines de discussions. Les dynamiques de croissance, d'inflation et mouvements sur les marchés de taux et d'actions ont quant à eux continué à mettre en lumière d'importantes divergences. Dans un environnement de risque encore élevé et de ralentissement de l'économie mondiale, les indices actions mondiaux ont clôturé pour la plupart en territoire négatif. De son côté, le Nasdaq a progressé de 5,9% durant un mois de mai marqué par le bond de Nvidia (leader mondial dans la conception de processeurs graphiques) de 36% et du boom mondial de l'intelligence artificielle.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agréée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

L'allocation est restée globalement stable au cours de la période sous revue, les marchés évoluant sans grande tendance.

Sur les actions nous avons pris nos bénéfices sur notre ETF investi sur l'indice japonais Topix couvert contre le risque de change après sa forte progression et son retour sur les niveaux des années 1990.

Par ailleurs, suite à la baisse de la volatilité sur indices actions, nous avons soldé nos positions vendeuses d'options de vente sur le SP500 et l'Eurostoxx 50.

Sur la partie obligataire nous avons profité de la tension sur les taux américains pour renforcer la sensibilité aux taux de notre portefeuille.

Enfin nous avons renforcé notre position sur la pentification de la courbe des taux américaine via l'achat d'un ETF. Le risque de change a été couvert

Juin

Fin juin, les grandes banques centrales se sont rassemblées à Sintra et ont réarmé que la poursuite des politiques restrictives serait nécessaire pour maîtriser l'inflation, au sortir d'un mois qui aura confirmé la résilience des économies développées, notamment des États-Unis et certains pays européens. La tonalité définitivement restrictive des principales banques centrales a continué de pousser les taux, pénalisant ainsi les obligations d'états qui ont reculé de 1.07% (Bloomberg Global Aggregate Treasuries). Portés par de meilleures perspectives de croissance, notamment par la revue à la hausse de la croissance américaine du T1 2023 de 1.3% à 2%, les marchés actions mondiaux ont rebondi de 2.76% (MSCI World) sur le mois. Au Japon, l'inflation ex alimentation et énergie a atteint son plus haut niveau depuis 42 ans à 4.3%, dans le même temps, la faiblesse du yen (à son plus bas niveau face à l'euro depuis 15 ans) inquiète les autorités nippones. La dynamique économique positive du pays et l'attrait renouvelé des investisseurs pour le marché japonais en raison de réformes structurelles a continué de porter le Nikkei qui a terminé le mois à +7.6%.

Le gérant a procédé à des arbitrages au sein de la poche actions au cours du mois. Tout d'abord, lors de la phase de consolidation des indices actions américains nous avons initié des positions acheteuses sur des options d'achat sur l'indice SP500 sur l'échéance de septembre afin d'être présent en cas de rallye d'été mais avec un risque très limité. Ensuite nous avons arbitré nos valeurs bancaires américaines vers SP500 afin de réduire le biais Value de notre portefeuille de convictions et renforcer notre exposition au style momentum.

Sur la partie obligataire, afin de profiter de taux de rendements toujours attractifs, nous avons renforcé nos positions sur les obligations privées européennes.

Enfin, nous avons effectué un arbitrage en vendant nos emprunts d'Etats américains d'échéance 2 ans pour renforcer nos positions de pentification de la courbe des taux américaine.

Juillet

Dans la poursuite du mouvement de juin, les marchés actions ont continué de bien se comporter en juillet (le MSCI World termine le mois en hausse de 2,5%), porté par le scénario presque parfait d'une désinflation sans accroc dans les économies développées (laissant les investisseurs anticipés la fin proche du cycle de hausse des taux) et d'un espoir d'atterrissage en douceur de la croissance mondiale et notamment celle des États-Unis, où la solidité du marché du travail vient soutenir l'activité par le canal de la consommation. Les marchés européens sous-performent, impactés par des indicateurs d'activités bien en dessous des attentes. On notera

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

en revanche la surperformance notable des valeurs européennes immobilières (en hausse 9% sur le mois), un secteur qui reste une conviction forte du gérant pour les trimestres à venir.

Plus à l'Est, l'économie chinoise continue sa reprise dans un environnement marqué par une demande intérieure plus faible qu'initialement espéré et un contexte économique mondial globalement peu propice aux échanges commerciaux. La dynamique fébrile qui caractérise l'économie chinoise actuellement n'a néanmoins pas échappé aux autorités qui ont donné un ton plus positif quant à des politiques budgétaires et monétaires accommodantes lors de la réunion du Politburo fin juillet. Un signal positif qui a porté les actions chinoises (+10% sur le mois pour le MSCI China) contribuant positivement à la performance du fonds ce mois-ci.

Dans cet environnement, le gérant a profité du rebond des actions américaines pour monétiser ses stratégies optionnelles et a redéployé partiellement les liquidités perçues sur le S&P 500, marché qui en plus de profiter de meilleures perspectives de croissance, est plus à même de bénéficier de la dynamique en cours sur la thématique de l'intelligence artificielle. Au sein de la poche obligataire, le gérant a mis à profit la remontée des taux longs aux États-Unis pour réduire son risque de durée en augmentant son exposition aux taux américains. Enfin, le fonds conserve une exposition aux dettes d'entreprises de qualité à courtes échéances pour des fins de portage ainsi que des positions sur les dettes émergentes en devises locales, désormais en hausse de pratiquement 10% depuis le début de l'année.

Août

Après plusieurs mois marqués par une dynamique positive, les marchés financiers ont cédé du terrain en août dans un environnement caractérisé par une hausse des taux longs américains, la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole et les préoccupations grandissantes des investisseurs à l'égard de l'économie chinoise et notamment son secteur immobilier. Dans ce contexte, la corrélation entre les indices actions et obligataires mondiaux (qui évoluent historiquement le plus souvent en sens inverse) est redevenue positive, le MSCI World en USD cédant 2.3% sur le mois tandis que l'indice Barclays Global Aggregate en USD recule de 1.4%. En Europe, la publication des indices PMI d'août a mis en lumière la propagation du ralentissement de l'industrie manufacturière depuis plusieurs mois au secteur des services qui se sont contractés pour la première fois depuis le début de l'année. Dans ce contexte, les marchés actions européens ont sous-performé en corrigeant de 3.8% en EUR (Eurostoxx 50) en août.

Dans ce contexte, nous avons profité de la baisse des indices boursiers pour nous renforcer sur les actions au cours du mois.

Nous avons ainsi acheté des contrats à terme sur SP500 américains. En effet les valeurs outre Atlantique devraient bénéficier d'une poursuite d'un momentum favorable (éloignement des risques de récession, résultats des sociétés...).

Nous avons également initié une position vendeuse d'options de vente sur l'Eurostoxx 50 nous permettant le cas échéant d'acheter des actions 6% plus bas.

Nous avons également, du fait du ralentissement économique en Europe, réduit notre biais sur les valeurs décotées de la zone au profit des valeurs de croissance.

Enfin nous avons réduit notre exposition à la devise japonaise du fait de la poursuite de la politique monétaire qui devrait perdurer plus longtemps qu'attendu.

Septembre

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Ce mois de septembre a été marqué par le comité de la Réserve fédérale américaine qui a maintenu ses taux d'intérêt inchangés, mais a adopté à travers sa communication un ton bien plus restrictif qu'attendu. J.Powell a en effet déclaré que le taux neutre pourrait avoir augmenté et les anticipations pointent à présent vers des taux directeurs pour les deux prochaines années en hausse de 50 points de base (pb) par rapport aux prévisions de juin. À cela s'ajoute la dynamique d'émission d'obligations du trésor américain ainsi que la reconstitution de la prime de terme. La combinaison de ces différents facteurs s'est ainsi accompagnée d'une hausse de 47 pb du taux 10 ans américain ce mois-ci, emmenant dans son sillage les taux Européens (+46 bps pour le 10 ans Allemand). Cette tension sur les taux et sur le pétrole ont entraîné une baisse des indices boursiers et une remontée du dollar.

Dans ce contexte, notre allocation entre taux et actions a été maintenue globalement stable.

Sur la partie actions, la prise de bénéfices sur les options de ventes sur indice Eurostoxx 50 a entraîné une légère augmentation du poids des actions européennes.

Nous avons également rééquilibré le portefeuille en actions en réduisant la part de la zone euro au profit des valeurs européennes.

Sur la partie obligataire, nous avons soldé notre position sur les points morts d'inflation et initié une position sur les obligations privées de bonne qualité de la zone euro afin de renforcer le rendement du portefeuille.

Nous avons également augmenté de 0.40% la sensibilité aux taux du portefeuille par l'achat de contrats à terme sur Emprunt d'Etat allemand à 10 ans sur des niveaux de 2.75%, un plus haut depuis 2021.

Octobre

Le scénario d'un atterrissage en douceur continue de s'imposer aux États-Unis tandis que du côté européen l'activité économique poursuit son ralentissement. Pour autant, la dynamique solide de la première économie mondiale n'aura pas permis de soutenir les marchés actions et crédit, affectés par la hausse des taux longs américains, des résultats pour le moins décevants de certaines grandes capitalisations boursières et l'éclatement du conflit géopolitique au Proche-Orient. Dans ce contexte le crédit de haut rendement (ICE BofA US High Yield Index, USD), moins sensible aux variations de taux d'intérêt, cède 1,2 %, le crédit de haute qualité (ICE BofA US Corporate Index) recule de 1,8 % tandis que le MSCI World (USD) perd 2,9 %. Octobre a été une nouvelle fois marqué par une volatilité importante des taux longs américains, qui ont atteint 5 % avant de clôturer le mois autour de 4,90 %, soit une trentaine de points de base (pb) plus haut que fin septembre.

Face aux incertitudes économiques et géopolitiques nous avons réduit notre exposition aux actions et augmenté celle sur les obligations.

Sur la partie actions, nous avons réduit nos positions sur l'ensemble des zones géographiques (Etats Unis, Chine et Europe).

Nous avons également arbitré notre ligne d'ETF investie sur la zone euro, pour nous reporter sur un ETF Europe, jugé plus défensif.

Sur la partie obligataire, nous avons pris une partie de nos bénéfices sur notre stratégie de repositionnement de la courbe des taux américaine pour nous positionner sur des emprunts d'Etat américains à 5 ans via des contrats à terme. La sensibilité aux taux du portefeuille a ainsi été accrue.

Enfin nous avons renforcé nos positions sur le dollar américain, actif refuge.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Novembre

Les rendements obligataires ont cédé du terrain aux Etats-Unis et en Europe, tirés vers le bas par le ralentissement de l'inflation des deux côtés de l'Atlantique, amenant ainsi les investisseurs à anticiper des premières baisses de taux de plus en plus tôt l'année prochaine. Le recul des taux résonne comme une aubaine pour les marchés actions, à titre d'exemple le MSCI World (USD) gagne 9% sur le mois.

Sur la partie actions, nous avons vendu nos positions sur le contrat à terme sur indice FTSE China A ; les flux vendeurs se poursuivent et les tensions entre la Chine et les Etats Unis ne favorisent pas à court terme un rebond de l'indice.

Nous avons initié une position acheteuse d'options d'achat sur l'indice Eurostoxx 50 afin de se positionner, avec un risque limité, pour un rallye de fin d'année qui serait alimenté par des anticipations de fin de resserrement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Sur la partie obligataire, nous avons pris en partie nos bénéfices sur notre position en dette des pays émergents en devises locales suite à la forte performance de cette classe d'actifs en 2023.

Décembre

Les taux longs poursuivent leur mouvement de recul aux Etats-Unis et en Europe, tirés vers le bas par des investisseurs anticipant davantage de baisses de taux pour 2024 et le recul des taux longs résonne comme une aubaine pour les marchés actions. Le Nasdaq et le STOXX 600 achent un plus haut depuis janvier 2022 et le Dow Jones ainsi que le CAC 40, signent de nouveaux records.

Suite au fort rebond des marchés actions et obligataires depuis la fin du mois d'octobre initié par les propos du Président de la Fed sur la fin de la hausse de la hausse des taux, nous avons pris progressivement de bénéfices et réduit nos positions sur les actions.

Tout d'abord nous avons pris nos bénéfices sur nos stratégies d'achat d'options d'achat sur Indice Eurostoxx 50.

Puis en toute fin de mois nous avons acheté des options de vente sur indice Eurostoxx50 en protection pour un faible coût de protection.

Nous avons également allégé nos positions sur les actions américaines

Sur la partie obligataire du portefeuille, nous avons pris nos bénéfices sur nos positions sur les taux à 5 ans américains, en vendant nos contrats à terme. Nous avons initié une position de pentification de la courbe des taux américaines. Cette dernière devrait redevenir positive en 2024 sous l'effet des baisses des taux directeurs.

3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe

Ces informations sont précisées dans l'annexe des comptes annuels du fonds.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agréée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

4 - Information sur les frais de gestion variables

Description de la méthode de calcul pour les commissions de surperformance :

20% TTC l'an de la surperformance du fonds

par rapport à l'€STR

+ 2%

5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance et sur la taxonomie européenne

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

CA Indosuez Gestion ne prend pas en compte de manière automatique et simultanée les critères ESG dans son processus d'investissement.

Cependant, ces derniers ne sont pas ignorés et font partie des nombreux critères analysés par l'équipe de gestion lors de la sélection de titres.

De plus, la Société de Gestion applique la politique du Groupe Indosuez en matière de risque de durabilité, politique disponible sur son site internet à l'adresse www.ca-indosuez.com.

6 - Information sur la sélection et l'évaluation des intermédiaires dans le cadre du service d'aide à l'investissement

1. Objet et champ d'application

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Conformément à l'article 321.115 du Règlement Général de l'AMF, chaque Société de Gestion de Portefeuille établit et met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services d'aide à l'investissement.

Ces services, auxquels fait appel CA Indosuez Gestion (intitulés ci-après services de « recherche »), visent à aider la Société de Gestion à se forger une opinion sur un secteur d'activité, une valeur, un timing d'exécution d'ordre...

Les principes de sélection et d'évaluation des intermédiaires définis par CA Indosuez Gestion dans le cadre de ses activités de gestion individuelle sous mandat et d'OPC sont consignés dans le présent document. Ils doivent être portés à la connaissance du client.

2. Principes de sélection des intermédiaires

L'élaboration de la liste des intermédiaires au titre de la Recherche s'articule autour des 4 principes suivants:

- La sélection et l'évaluation des intermédiaires doivent faire l'objet d'une procédure formalisée et contrôlable,
- Le choix des intermédiaires doit être effectué d'une manière indépendante, dans l'intérêt exclusif des mandants et des porteurs, sans être dicté en particulier par des liens capitalistiques ou des accords de volume de transactions,
- Le choix doit être réalisé sur la base de critères objectifs,
- Cette sélection doit régulièrement être réexaminée au moins annuellement.

3. Dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Le dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires repose sur la mise en œuvre par les équipes de gestion d'un processus de vote en quatre étapes.

- Mise en candidature des intermédiaires

Une liste des intermédiaires Recherche candidats à l'évaluation est établie en tenant compte d'une part des résultats obtenus lors du précédent vote et figurant sur la liste des intermédiaires Recherche autorisés en vigueur, et d'autre part des nouveaux candidats proposés par les équipes de Gestion.

- Vote des équipes de gestion

Chaque gérant est appelé à réaliser un classement de ses intermédiaires préférés en fonction de plusieurs critères d'appréciation (voir point 4). Le résultat consolidé des votes détermine un périmètre d'intermédiaires.

- Analyse du résultat des votes et décision finale

Un comité de sélection des Intermédiaires, composé des principaux responsables de la Société de Gestion, se réunit afin d'analyser le résultat des votes des gérants et de décider de la liste des intermédiaires autorisés au titre de la Recherche.

- Mise en œuvre des décisions du Comité

Les changements décidés par le Comité sont communiqués aux intermédiaires et la liste des intermédiaires est mise à jour.

Ce processus de vote est réitéré au moins annuellement, il est contrôlé par la fonction Conformité de la Société de Gestion.

4. Critères d'appréciation

Les principaux critères d'appréciation pour juger de la qualité des intermédiaires en charge des services de recherche sont les suivants :

- Qualité de l'analyse financière (connaissance des valeurs, déterminants secteurs, vision globale)
- Pertinence des recommandations et réactivité (pertinence et timing des opinions boursières)
- Performance du service de vente (régularité, réactivité, pertinence des signaux)
- Contacts avec les sociétés émettrices, accès à l'information, analyste.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Depuis l'entrée en vigueur de MIF II, les frais d'intermédiation supportés par le fonds ne servent désormais qu'à rémunérer le service de réception et de transmission et le service d'exécution d'ordres.

Les services d'aide à la décision et d'exécution d'ordres (ou services de recherche) sont pris en charge par la société de gestion sur ses ressources propres.

8 - Commission de mouvement sous-conservateur

Non applicable.

9 - Information sur la politique d'exécution de la Société de Gestion

En application de la Directive européenne MIF, compte tenu de la mise en concurrence des modes de négociation, nous vous présentons dans ce document les caractéristiques de la politique d'exécution que nous avons adoptée dans le cadre de la gestion de l'OPC objet du présent rapport.

1 - Principes généraux

CA Indosuez Gestion s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables, lors de l'exécution des ordres, pour obtenir dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible au sens du Code Monétaire et Financier, notamment en tenant compte de l'évolution des marchés.

Ces mesures consistent en la mise en place de la présente politique d'exécution, qui sera réexaminée, annuellement ; toute modification importante sera portée à la connaissance du Client.

2 - Périmètre d'application

2.1 - Périmètre Client

La présente politique d'exécution s'applique à tous les souscripteurs de l'OPC.

2.2 - Périmètre Produit

La présente politique d'exécution s'applique à tous les instruments financiers listés sur les Marchés Réglementés ou les systèmes multilatéraux de négociation accessibles par l'intermédiaire de CA Indosuez Gestion.

3 - Les principes d'acheminement des ordres

Dans le cadre de la gestion de l'OPC, l'ensemble des ordres résultant des décisions d'investissement de la Société de Gestion (CA Indosuez Gestion), sont transmis à des prestataires de services d'investissement

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

pour exécution (appelés ci-après PSI-Négociateurs) via une table de réception et transmission des ordres (RTO).

4 – Principe de meilleure exécution

Les circuits d'exécution retenus par CA Indosuez Gestion garantissent l'obtention du principe de Meilleure Exécution.

Les critères de Meilleure Exécution sont les suivants : le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

Actions et dérivés listés sur marchés organisés :

Les PSI-Négociateurs sélectionnés par CA Indosuez Wealth (France) sont redevables de la Meilleure Exécution des ordres qui leur sont confiés.

ETF :

Les ordres qui ne sont pas confiés à un PSI-Négociateur sont exécutés sur une plateforme multilatérale permettant l'obtention de la Meilleure Exécution.

Obligations :

L'exécution des ordres sur une plateforme multilatérale permet l'obtention de la Meilleure Exécution.

Ordres sur dérivés non listés sur un marché organisé :

L'adossement systématique des ordres à une opération sur une plateforme multilatérale ou sur un PSI-Négociateur garantissant la Meilleure Exécution permet l'obtention de la Meilleure Exécution pour les ordres transmis par CA Indosuez Gestion pour le compte du Client.

5 - Sélection des lieux d'exécution

Conformément à leur propre politique d'exécution, les PSI-Négociateurs retenus par CA Indosuez Gestion sélectionnent les lieux d'exécution.

Cette sélection par les PSI-Négociateurs est réalisée au terme d'une période d'analyse leur permettant d'évaluer :

- la liquidité du marché, en termes de probabilité d'exécution calculée à partir d'un historique suffisant ;
- la fiabilité et continuité de service au niveau de la cotation et de l'exécution ;
- la sécurisation et la fiabilité de la filière de règlement/livraison.

Les lieux d'exécution comprennent des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des Internalisateurs Systématiques et des Internalisateurs Simples.

La liste des lieux d'exécution ainsi offerts est disponible sur simple demande.

6 - Exécution en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation

CA Indosuez Gestion pourra demander aux PSI-Négociateurs retenus de ne pas exécuter d'ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation.

Un accord exprès pourra être demandé dans l'hypothèse d'une Internalisation Systématique ou Simple des ordres, c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé ou d'un Système Multilatéral de Négociation.

7 - Prestataires de Services d'Investissement - Négociateurs retenus

CA Indosuez Gestion retient des prestataires lui permettant de satisfaire les obligations de meilleure exécution. La qualité d'exécution de ces prestataires a été démontrée par le passé et sera réévaluée de CA Indosuez Gestion,

manière périodique afin de s'assurer qu'ils continuent à fournir de manière permanente le service au niveau attendu, s'appréciant notamment selon les critères suivants classés par ordre d'importance, du plus important (1), au moins important (5) :

1. Pertinence globale de la politique d'exécution et notamment engagement des PSI-Négociateurs d'assurer la recherche du meilleur prix total, notamment par leur capacité à accéder à des lieux d'exécution variés ;
2. Qualité d'acheminement des ordres sur les lieux d'exécution ;
3. Fiabilité : assurance de continuité de service ;
4. Capacité à régler/livrer de façon optimisée dans la filière d'origine du titre négocié ;
5. Prix de la prestation et des services associés.

Les critères ont amené CA Indosuez Gestion à retenir plusieurs PSI-Négociateurs en fonction de leurs critères d'exécution.

La liste des PSI-Négociateurs sélectionnés est disponible sur simple demande.

8 - Définitions

CA Indosuez Gestion : Société de Gestion de portefeuille, mandataire de gestion, filiale de CA Indosuez Wealth (France).

PSI-Négociateur : Prestataire de Service d'Investissement fournissant le service d'exécution d'ordres de bourse.

Lieux d'exécution : lieu où des ordres de bourse peuvent être portés pour exécution (Marché Réglementé, système multilatéral de négociation, Internalisateur Systématique, ...).

Marché Réglementé : un marché réglementé d'instruments financiers est un système multilatéral qui assure ou facilite la rencontre, en son sein et selon des règles non discrétionnaires, de multiples intérêts acheteurs et vendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers, d'une manière qui aboutisse à la conclusion de contrats portant sur les instruments financiers admis à la négociation dans le cadre des règles et systèmes de ce marché, et qui fonctionne régulièrement conformément aux dispositions qui lui sont applicables.

Exemple : Bourse telle qu'Euronext.

Système multilatéral de négociation : place de cotation et d'exécution d'instruments financiers.

Internalisation Simple : appariement automatique d'ordres d'achat et de vente simultanés sur la même valeur au prix de référence prévalant sur le marché réglementé de référence au moment de l'appariement.

Internalisateur Systématique : établissement financier internalisant ses ordres systématiquement pour certaines valeurs et certaines quantités, c'est-à-dire se portant contrepartie d'une exécution pour des prix et quantités préalablement affichés.

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

10 - Calcul du risque global

La Société de Gestion a établi une politique et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

La méthode de calcul du risque global utilisée pour l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

11 - Politique de rémunération

Principes de la politique de rémunération :

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

Montants des rémunérations versées au titre de l'exercice 2023 :

1/ Montant total des rémunérations versées durant l'exercice 2023 ventilé entre fixe et variable ainsi que le nombre de bénéficiaires

Pour l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par la société à son personnel (65 bénéficiaires) représente 5 823 K€ et se décompose pour 4 620 K€ au titre des rémunérations fixes et 1 202 K€ au titre des rémunérations variables.

2/ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables versées dans l'année 2023

Le montant agrégé des rémunérations versées par la société de gestion aux :

- Membres du personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque des OPC (24 collaborateurs) représente 2 200 K€ sur l'exercice considéré.
- Cadres supérieurs non gérants (3 collaborateurs) pour un montant de 766 K€.

Chiffres non audités par le commissaire aux comptes de l'OPC.

12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice

29/12/2023 Introduction d'un mécanisme de gates

13 - Swing pricing

Non applicable.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fonds exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées

Non applicable.

15 - Distribution

Néant.

16 - Instruments financiers dérivés

Des opérations sur les futures ou options ont été effectuées sur des marchés organisés sur la période pour se couvrir ou accentuer un mouvement de marché.

L'exposition sous-jacente atteinte à fin décembre 2023 au travers des instruments financiers dérivés était de 43,93 % détaillée ainsi : , 35,05 % sur les obligations, 7,60 % sur le monétaire, 1,27 % sur les produits diversifiés.

17 - Instruments techniques de gestion efficace

(Conformément à l'article 214-18 du Code monétaire et financier)

Un OPC peut recourir aux techniques et aux instruments qui portent sur des titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire, et notamment à des opérations de pension, à des opérations assimilées d'acquisition ou de cession temporaire de titres, pour autant que ces techniques et ces instruments soient employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

En aucun cas, ces techniques et instruments n'amènent l'OPC à s'écarter de ses objectifs d'investissement tels qu'exposés dans le règlement du fonds ou dans le prospectus de l'OPC.

Les techniques et instruments mentionnés ci-dessus satisfont aux critères suivants : Ils sont économiquement appropriés, en ce sens que leur mise en œuvre est rentable, ils sont utilisés en vue d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Réduction des risques
- Réduction des coûts
- Création de capital ou de revenus supplémentaires pour l'OPC

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Conformément à son prospectus, l'OPC n'a pas recouru aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres qui font parties des techniques et instruments employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille.

18 - Instruments SFTR

L'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation européenne SFTR (Securities Financing Transaction Regulation).

19 - Informations Fiscales

Non applicable.

20 - Politique de gestion des risques

1. Pourcentage d'actifs du FCP faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide :

Néant.

2. Nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FCP :

Néant.

3. Profil de risque actuel du FCP :

Risque de perte en capital : la perte en capital se produit lors de la vente d'une part du FCP à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être restitué.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires : la stratégie d'investissement appliquée au FCP s'appuie sur une logique purement discrétionnaire. La performance du FCP dépend à la fois des instruments financiers choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actif faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les instruments financiers les plus performants et que l'allocation entre les différents marchés ne soit pas optimale. Ce risque peut engendrer pour le porteur une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : un placement en devises autres que la devise de référence implique un risque de change. Le FCP peut être exposé directement et indirectement au risque de change sur la part de son actif investi en titres libellés dans une autre devise que l'euro. L'évolution défavorable de ces devises pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : le FCP peut être exposé au marché des petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Risque lié à l'investissement sur les pays émergents : l'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Le FCP pouvant y être exposé, la valeur liquidative pourra baisser en cas de dégradation de la situation financière et/ou politique d'un pays émergent. En outre, Les titres de ces pays offrent une liquidité plus restreinte que les titres des pays développés ; ainsi, certains titres de ces pays peuvent être difficilement négociables ou même ne plus être négociables momentanément.

Risque de taux : il s'agit du risque lié à la détention de produits de taux et à une surexposition éventuelle du fait des engagements hors bilan. Ainsi en cas de variation des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

Risque lié à la détention de titres plus risqués : le FCP sera exposé sur des titres à caractère plus risqué (*High Yield*), susceptibles d'entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à l'utilisation de dérivés : Il s'agit du risque d'amplification des pertes dû au fait de recourir à des instruments financiers à terme tels que les contrats futures et/ou d'options.

Risque de crédit : il s'agit du risque de défaut de paiement et du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP, peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions et de marché : les variations des marchés actions peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du FCP. Le FCP étant exposé sur les marchés en actions via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse des marchés actions.

Risque en matière de durabilité : La valeur liquidative du FCP est susceptible de diminuer en cas d'évènement ou de situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance affectant les émetteurs sur lesquels le FCP est investi et qui ont une incidence négative importante sur la valeur de ces investissements.

4. Description de la politique de gestion des risques (extrait de Politique de gestion des risques) :

A Périmètre des portefeuilles concernés – principales caractéristiques

La politique de gestion des risques s'applique à l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les portefeuilles gérés par CA Indosuez Gestion présentent les caractéristiques suivantes en termes de profils d'investissement :

- les titres de capital ou les titres de créance faisant l'objet d'investissements sont tous admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés ;
- les instruments financiers à terme utilisés dans les portefeuilles sont exclusivement des « dérivés listés » ;
- aucune opération de gré à gré nécessitant des remises en garantie (collatéral) n'est réalisée ;
- les opérations, y compris celles portant sur des instruments dérivés, sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif ; aucun portefeuille n'est donc exposé à un effet de levier au-delà de la limite réglementaire UCITS.

B Principaux risques suivis

Le contrôle des risques est effectué selon les modalités décrites dans les fiches méthodologiques établies à partir de la cartographie des risques. Les risques qui ne feraient pas l'objet d'une fiche méthodologique spécifique sont ceux qui sont suivis dans le cadre du contrôle du respect des contraintes d'investissement réglementaires et statutaires (ex : risque de change).

B1 Risque de marché

Le risque de marché est suivi à travers plusieurs types d'indicateurs :

CA Indosuez Gestion,

- des indicateurs de risque de marché, dont les limites sont précisées dans les prospectus des OPC ou dans les mandats de gestion : sensibilité pour les taux, exposition action, exposition de change...
- des limites en matière de zones d'investissement : géographique, sectorielle, taille de capitalisation boursière...
- des limites internes de suivi des performances : tracking error, volatilité...
- des limites en matière de respect des grilles modèles d'allocation d'actifs.

Tous ces indicateurs font l'objet de contrôles de premier niveau par les équipes opérationnelles (ex-ante par les gérants, ex-post par le middle-office), et sont revus lors du comité des risques mensuels, à travers des grilles de contrôle de deuxième niveau. Des contrôles transversaux permettent, par ailleurs, de vérifier le respect des allocations définies dans les portefeuilles modèles.

En cas d'anomalie, le gérant doit réajuster ses investissements dans les meilleurs délais.

Le processus d'escalade est le suivant :

- Le gérant répond aux alertes de dépassement le jour même par e-mail en précisant l'action correctrice envisagée.
- Si l'action correctrice n'est pas intervenue le jour du dépassement, un mail de relance est adressé au gérant copie le responsable hiérarchique, la Direction Générale de CA Indosuez Gestion et le Contrôle Interne.
- En cas de difficulté pour obtenir la régularisation, le MO OPC fait intervenir le RCCI ou en son absence une personne de l'équipe et le DGA en charge des fonctions support

À chaque comité des risques, pour chaque type de risque, le contrôle des risques présente une fiche qui rappelle les indicateurs et produit un « indicateur global » reflétant les anomalies éventuellement constatées sur le périmètre. Le niveau de cet indicateur global détermine la mise en place d'un plan d'actions, qui fait alors l'objet d'un suivi lors des comités ultérieurs.

Le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les fonds. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif. Les résultats des scénarii sont intégrés au reporting réglementaire AIFM et font l'objet d'une restitution dans le cadre du comité des risques.

Exemples de scénarii :

Risque de liquidité :

- Vente de 100% du portefeuille
- Baisse de 10% des volumes
- Ecartement de 10% des spreads Bid/Ask

Risques de marché :

- Hausse du marché action (10%)
- Baisse du marché action (10%)
- Hausse du marché de taux (10%)
- Baisse du marché de taux (10%)

B2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est pris en compte préalablement au référencement d'un titre, puis suivi dans le cadre du profil de risque des portefeuilles en tenant compte à la fois de la composition de l'actif (liquidité des titres) et de la composition du passif (catégories d'investisseurs).

Le référencement d'un instrument financier comme investissement dans un OPC ne peut se faire que s'il répond à certains critères qui contribuent à la définition de sa liquidité :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

- admission à la négociation sur un marché réglementé ou organisé pour les titres de capital, les titres de créance, les ETF et les instruments financiers à terme ;
- valeur liquidative quotidienne pour les OPC.

Une analyse de la liquidité d'un instrument financier, le cas échéant de son sous-jacent, est faite préalablement à son référencement. Les critères sont adaptés en fonction du type d'instrument, par exemple : taille de l'émission, spread bid/ask, nombre de brokers actifs sur la valeur pour les obligations ; volume moyen quotidien sur 3 mois, capitalisation boursière et flottant pour les actions de petites et moyennes valeurs ; spread moyen historique pour les ETF ; encours total, fréquence de valorisation et ratio d'emprise pour les OPC.

Un suivi de la répartition du passif est effectué entre trois grandes catégories de clients :

- les fonds et les mandats de CA Indosuez Gestion qui détiennent des parts d'OPC ;
- la clientèle libre de CA Indosuez Wealth (France) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole ;
- les investisseurs externes.

Une attention particulière est accordée aux deux premières catégories, dans la mesure où une décision de désinvestissement pourrait être mise en œuvre dans des délais assez brefs, afin d'éviter que des cessions d'actifs ne risquent de déséquilibrer la liquidité d'un OPC.

Par ailleurs, les règlements des fonds dédiés ou des fonds dont la commercialisation est faite auprès d'un nombre très restreint d'investisseurs contiennent une clause permettant de différer jusqu'à 30 jours le règlement à l'investisseur souhaitant racheter tout ou une grande partie de son investissement dans des conditions particulières de marché.

Le profil du risque de liquidité des OPC est régulièrement évalué, selon une fréquence adaptée en fonction des actifs du portefeuille. Le suivi de la liquidité consiste à estimer le délai de cession de l'intégralité des titres en portefeuille dans les conditions actuelles de marché, en optimisant les coûts de cession par ligne. Le délai de cession est calculé pour chaque titre et dépend des critères suivants :

- pour les actions et les obligations : volume moyen échangé sur les derniers mois,
- pour les actions : taille normative, estimée en fonction d'un coût de cession à ne pas dépasser mesuré à partir de l'écartement moyen du prix du titre ajusté de sa volatilité,
- pour les obligations : spread bid/ask moyen.

Par ailleurs, des scénarii sont en cours de définition sur la base d'hypothèses de crise sur l'actif et sur le passif afin de simuler des situations qui réduiraient la liquidité des actifs des OPC à un moment où des rachats massifs interviendraient. En particulier, les scénarii prévoient de détériorer de façon individuelle ou simultanée les critères suivants : taille de rachat, écartement des spreads bid/ask, diminution des volumes échangés. Il est prévu que le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les FIA. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif.

Dans le cas d'un mouvement significatif sur le passif d'un fonds (souscription ou rachat représentant plus de 10% de l'actif net du fonds), un dispositif de crise dit « code indigo » est activé (cf. politique de gestion de la liquidité).

B3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie se décompose en deux parties :

- Le risque attaché au choix d'une contrepartie pour une négociation de gré à gré : CA Indosuez Gestion n'est pas concernée dans la mesure où :
 - elle ne traite que des instruments financiers admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés et par l'intermédiaire de brokers
 - elle ne traite pas d'opérations nécessitant un dépôt de garantie en dehors des appels de marge de son compensateur pour les dérivés listés
- Le risque de règlement / livraison :

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

- Pour les opérations traitées par l'intermédiaire de brokers ou pour les souscriptions / rachats en OPC, ce risque est considérablement limité dans la mesure où les échanges se font via des dépositaires centraux en DVP.
- Certaines opérations se traitent cependant en gré à gré, sur des titres admis à la négociation sur des marchés réglementés, mais pour lesquelles le volume à négocier nécessite de prendre des précautions pour ne pas influencer sur le cours.

Les contreparties et brokers font l'objet d'un processus de sélection et d'une revue semestrielle, dans le cadre d'un « comité brokers ». En vertu d'une convention de RTO conclue entre CA Indosuez Gestion et CA Indosuez Wealth (France), les gérants de CA Indosuez Gestion passent leurs ordres à la table de négociation de CA Indosuez Wealth (France), qui se charge de les transmettre pour exécution aux intermédiaires retenus par le comité. Le dispositif de sélection est donc réalisé conjointement par les deux entités mais reste placé sous la responsabilité de CA Indosuez Gestion. Il repose sur une évaluation analytique et traçable de la prestation des brokers, qui porte sur la recherche (évaluation à la charge de CA Indosuez Gestion) et la qualité de l'exécution des PSI (évaluation à la charge de CA Indosuez Wealth (France)). Une consolidation pondérée des votes permet d'établir un palmarès à partir duquel le Comité établit son dispositif pour le semestre à venir.

Un suivi des suspens est réalisé par le Middle-Office en liaison avec les dépositaires. Des suspens durables ou récurrents peuvent conduire à une à une suppression temporaire du broker concerné de la liste des brokers autorisés.

B4 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend pour CA Indosuez Gestion exclusivement du point de vue des investissements réalisés dans le cadre de la gestion pour compte de tiers. La Société de Gestion procède à ses propres analyses de risque de crédit. Elles sont basées sur la recherche externe de brokers, la publication des agences et ses capacités d'analyse (la plupart des gérants sont membres de la SFAF ou titulaires du CFA).

En ce sens la Société de Gestion n'utilise pas les agences de notation comme seul critère de décision d'investissement.

Certains clients de CA Indosuez Gestion, assureurs principalement, imposent des règles strictes de vente en cas de dégradation d'une des agences. Mais ce n'est pas le cas de la grande majorité de la gestion obligatoire.

La Société de Gestion s'appuie sur les notations des agences, notamment la limite « investment grade » pour d'une part modifier le poids maximum d'un émetteur en portefeuille et d'autre part définir une limite pour laquelle un suivi plus attentif des émetteurs est indispensable.

CA Indosuez Gestion n'utilise pas une agence en particulier mais la méthode choisie consiste à retenir la notation minimale publiée par les 3 principales agences.

De par sa propre analyse, la Société de Gestion se réserve la possibilité de conserver un émetteur dont la notation par les agences serait dégradée tout en se conformant à ses limites internes.

CA Indosuez Gestion a, par ailleurs, accès à une base de données Groupe dite « RICOS » qui rassemble les émetteurs qui ont fait l'objet d'une notation interne (analyses réalisées par la fonction Risques de CA CIB). La notation d'un émetteur n'est utilisée qu'à titre informatif.

Enfin, à noter que les procédures en vigueur autorisent les gérants à investir sur des obligations non notées.

B5 Risque opérationnel et traitement des incidents

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.

Le risque opérationnel est particulièrement mesuré à travers la cartographie des risques, qui recense les risques opérationnels selon la typologie de Bâle II. Par ailleurs, le comité des risques procède à un examen mensuel du compte erreur.

Tout incident que le RCCI considère comme significatif, soit de par son montant en valeur absolue, soit de par les défaillances qu'il peut révéler en termes d'organisation ou de procédure, fait l'objet d'une analyse et d'un plan d'actions. En particulier, une évaluation des impacts éventuels sur les clients ou les porteurs de parts ou actions d'OPC est réalisée, et le cas échéant, des mesures d'indemnisation peuvent être engagées.

Les incidents d'un montant en valeur absolue supérieurs à 5.000 euros entraînent la réunion d'une cellule de crise (« code rouge ») et l'information de la maison-mère.

En outre, conformément aux articles 318-6 et 321-35 du RGAMF, les incidents générant un gain ou une perte d'un montant brut supérieur à 5% des fonds propres réglementaires de la société, sont signalés à l'AMF sans délai par les dirigeants.

B6 Calcul du risque global

La société de gestion n'utilisant jamais d'effet de levier dans ses portefeuilles au-delà de la limite réglementaire UCITS, le calcul du risque global se fait uniquement par la méthode de l'engagement, telle qu'elle est décrite dans l'instruction AMF 2011-15, articles 6 à 8.

21 - Information sur le montant total de l'engagement

Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement utilisée par le FCP : 15 044 336,41€.

22 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2023

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante « <https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite> ».

23 - Avis aux porteurs

La composition de l'OPC est disponible sur simple demande écrite auprès du Service Communication Clientèle de CA Indosuez Gestion à l'adresse 17 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris ou à l'adresse e-mail commclientindosuezugestion@ca-indosuez.com.

CA Indosuez Gestion,

Siège social :
17 rue du Docteur Lancereaux
75382 PARIS CEDEX 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)1 40 75 62 62,
Fax : +33 (0)1 45 63 85 20,
www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital
de 11 037 435 euros.
RCS Paris 392 945 382.

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'Autorité des Marchés
Financiers sous le n° GP-98025.